

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 23 janvier 2015**  
**(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association du Jumping International de Bordeaux - Organisation de "Jumping l'Expo" du 6 au 8 février 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 19ème édition du salon « Jumping l'Expo » se tiendra pendant le Jumping international de Bordeaux dans le Hall 1 du Parc des Expositions de Bordeaux Lac du 6 au 8 février 2015, sous l'égide de l'association du Jumping International de Bordeaux et de Congrès et Expositions de Bordeaux Société par Actions Simplifiée.

Le Jumping international de Bordeaux est une compétition de haut niveau, classée 5 étoiles, soit le niveau le plus élevé en matière de sports équestres, et la seule étape en France de la Coupe du monde des sauts d'obstacles organisée par la Fédération Equestre Internationale (FEI) qui réunit les 40 meilleurs cavaliers mondiaux et leurs 120 chevaux. La compétition, 10<sup>ème</sup> étape sur les 12 du circuit est décisive à deux mois de la finale qui est organisée à tour de rôle par les pays membres du circuit. L'invité d'honneur de la manifestation sera cette année le prestigieux Cadre Noir de Saumur qui ouvrira la veille, vendredi 5 février au soir, les 3 jours de compétition.

Ces éléments garantissent à cette manifestation une forte affluence qui contribue à valoriser l'attractivité du territoire de l'agglomération bordelaise.

Ainsi, le Jumping International de Bordeaux, et indirectement Jumping l'Expo, est l'évènement sportif organisé à Bordeaux le plus médiatisé, y compris à un niveau international dans une cinquantaine de pays, quelque soit le canal : internet (45 000 visites) ou les réseaux sociaux (12 000 fans sur facebook et 7 000 sur twitter).

Le salon Jumping l'Expo, dont l'accès est gratuit à tout public, dispose dans le Hall 1 du Parc des Expositions d'une superficie dédiée qui est passée de 7 000 m<sup>2</sup> en 2013 à 10 000 m<sup>2</sup> en 2014 et reconduit en 2015. Volet économique de la manifestation, il est aménagé autour de la carrière de préparation des concurrents, entre le paddock et la piste de compétition située dans le hall 3 (accès payant) et, de ce fait, est le lieu de passage de toutes les personnes présentes sur le jumping : cavaliers, éleveurs, préparateurs, professionnels de la filière et du public. Le 18<sup>ème</sup> salon en 2014 a bénéficié d'une fréquentation de 34 000 visiteurs sur trois jours, avec 112 stands. Les visiteurs venaient principalement du territoire national (89%) et d'Aquitaine (11%).

Ce salon offre aux acteurs de la filière l'opportunité de se rencontrer sur un site unique, dans des conditions d'accueil optimales, car il propose notamment aux petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (PME-PMI) spécialisées des stands clés en mains à des prix préférentiels et leur permet de présenter aussi bien à un public de professionnels que de simples visiteurs une large variété de produits et d'informations. Il permet ainsi aux fabricants et revendeurs de l'Aquitaine de promouvoir leurs produits, et à des entreprises de se faire connaître.

Une cinquantaine de marques représentatives des différents secteurs d'activités de la filière (sellerie, infrastructures, équipements du cavalier, santé, alimentation, véhicules de transports, objets d'art et de décoration) mettant en valeur les nouveaux équipements phares de la saison sont présentes aux côtés de nombreuses associations et clubs hippiques qui présentent les diverses disciplines équestres ainsi que les lieux de pratique et de stage, et propose au jeune public des initiations, des offres de séjours de vacances, de tourisme équestre, une information les métiers de la filière et les activités liées au monde du cheval.

Un espace récréatif spécialement dédié au jeune public avec des séances de baptême à poney en compagnie de moniteurs diplômés et de jeux sur le thème du cheval sont proposés.

**En 2015**, 35 000 visiteurs et 115 exposants sont attendus sur les 3 jours. L'organisation de la manifestation génère 50 emplois directs, 150 indirects et la participation de 100 bénévoles.

Pour l'organisation de « Jumping l'Expo », l'association du Jumping International de Bordeaux sollicite auprès de Bordeaux Métropole une subvention de 40 000 € pour un montant de dépenses subventionnables T.T.C de 360 000 € détaillés ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats de fournitures	9 000	Ressources propres	320 000
Sous-traitance	195 000		
Locations	8 000	Bordeaux Métropole	40 000
Assurances	5 800		
Honoraires	50 000		
Publicité	58 000		
Déplacements	1 500		
Charges de personnel	32 700		
<b>TOTAL</b>	<b>360 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>360 000</b>

Sur la répartition des aides publiques, il est précisé que le budget prévisionnel du Jumping international s'élève à 528 650 € et bénéficie d'une subvention de 60 000 € du Conseil régional et de 60 000 € de la ville de Bordeaux pour l'organisation de la manifestation.

Bordeaux Métropole participe, quant à elle, au seul volet économique « Jumping l'Expo » dont le coût prévisionnel s'élève à 360 000 €.

Pour 2015, il vous est proposé dans le cadre de la révision à la baisse des subventions de fonctionnement accordées par notre établissement public et compte tenu de l'ancienneté de

ce soutien, de ramener notre participation de 40 000 € à 36 000 € (- 10%), ce qui représente une contribution de 10% au financement du salon.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L 5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil de Communauté n° 2012/0326 du 25 mai 2012 portant création du règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que, par son ampleur et sa notoriété, cette manifestation participe au développement de la filière équine et de ses équipements et assure des retombées indéniables en termes d'image et de promotion de l'agglomération,

**DECIDE**

**Article 1** : il est attribué à l'association Jumping International de Bordeaux une subvention de 36 000 € pour l'organisation du salon 2015 « Jumping l'Expo ».

**Article 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention métropolitaine.

**Article 3** : la dépense inhérente au versement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 94, CRB BD00, Opération n°05P0980oo4

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
3 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 3 FÉVRIER 2015

M. JOSY REIFFERS